

Communiqué de presse

Publication du rapport de conciliation ITIE 2006 -2008 : Des avancées certaines qui masquent des défis profonds

Pour diffusion immédiate

Yaoundé, le 23 septembre 2010

Le jeudi 16 septembre 2010 le Cameroun a enfin rendu public son 3e rapport de conciliation des chiffres et des volumes depuis son adhésion en 2005, pour la période 2006-2008 dans le cadre de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Ce dernier rapport était attendu depuis plus de trois ans.

La Coalition Camerounaise Publish What You Pay (PWYP Cameroon) salue la publication de ce rapport, et note avec satisfaction les avancées qui y sont relevées et qui portent notamment sur :

- L'extension du champ de conciliation pour y inclure le gaz et les mines solides. Depuis le début de la mise en œuvre de l'initiative au Cameroun, PWYP Cameroon a demandé l'intégration des mines et du gaz dans les rapports de conciliation, bien que ces secteurs ne soient pas encore entièrement industrialisés. En effet des transactions financières existent entre l'Etat et les compagnies avant la phase de production, et les montants engagés méritaient bien d'être intégrés dans le champ de l'ITIE;
- La mise en œuvre enfin d'un plan de communication ciblant cette initiative et prenant amplement en charge la publication du dernier rapport. Après avoir demandé pendant de longues années la mise en œuvre de ce plan, nous espérons que cette volonté de communication se poursuivra dans la durée et dans le contenu;
- La décision du comité d'étendre les prochains TDR du conciliateur pour y inclure l'exigence de l'émission de son opinion sur les écarts constatés. Par le passé, les rapports publiés étaient pratiquement muets sur les écarts constatés entre les déclarations des compagnies et celles de l'Etat, le conciliateur s'empêchant d'émettre une quelconque opinion sur la situation observée, contrairement à ce que l'Initiative recommande. Il s'agit donc là d'un véritable saut qualitatif.

Cependant, à côté des quelques avancées notées, la coalition PWYP constate avec regret :

- Les données de l'Etat et de ses démembrements n'ont pas été auditées par un organisme indépendant selon les normes internationales. Or il est admis que la crédibilité du processus ITIE passe par la crédibilité des données déclarées par les compagnies et par l'Etat. Suivant les recommandations et les principes de l'ITIE, les paiements déclarés par les compagnies

pétrolières et les revenus collectés par l'Etat et ses démembrements doivent faire l'objet d'audit. Les données seront considérées comme crédibles si elles ont fait l'objet de certification par un professionnel indépendant.

- Un engagement très timide de certaines compagnies dans la mise en œuvre des principes de l'ITIE au Cameroun notamment avec des déclarations tardives et/ou incomplètes par les compagnies telles que Pecten Cameroon, Perenco Cameroon, Euroil Ltd, Sterling Energy, Kosmos Energy, Geovic Cameroon Plc, Cimencam, Ets Rocaglia. Ces compagnies devraient pour le prochain rapport produire à temps et de manière exhaustive leurs données financières et physiques.
- Un refus total d'autres compagnies de produire les déclarations de leurs paiements au gouvernement. Sont ainsi concernées: Mobil Producing Cameroon / COTCO, Noble Energy Cameroon Ltd, Addax petroleum Cameroon, Rodeo Development Ltd, Glencore Exploration Cameroon, African Aura Resources, Sinosteel CAM SA, Cam Iron SA, Mega Uranium Corporation Cameroon Plc, Hydromine Inc, Free Mining Company. Ces compagnies devraient accorder plus d'attention à l'ITIE en publiant obligatoirement leurs données afin de garantir au Cameroun toutes ses chances d'obtenir et de maintenir le statut de pays "conforme". Etant donné que ce refus par les compagnies de déclarer leurs chiffres ne fait que se répéter, nous invitons l'Etat du Cameroun et éventuellement le conseil international de l'ITIE à examiner les mesures nécessaires pour le redressement sans délais de cette défaillance.
- Des déclarations ont été faites tardivement et non conforme aux modèles de déclaration adoptés par le comité ITIE de la part de l'Etat et de ses démembrements. Les structures suivantes sont concernées : La Société Nationale de Raffinage (SONARA), la Sous direction des Hydrocarbures du Ministère des Mines, la Direction des Mines du Ministère des Mines, la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale du Trésor et de la Coopération financière et Monétaire (DGTCFM). L'Etat, initiateur de l'adhésion du Cameroun dans l'initiative, est voué conséquemment à montrer l'exemple d'un plus grand zèle à la mise en œuvre les principes de l'ITIE.
- Des déclarations ont été faites très tardivement et non conforme aux modèles de déclaration adoptés par le comité ITIE de la part et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).
- Un flou autour des acteurs de collecte des fonds issus des industries extractives qui serait à l'origine d'une polémique entre le conciliateur et le comité de suivi au sujet de la prise en compte de la BEAC et de la DGTCFM comme acteurs de la réconciliation. Le comité de suivi doit clarifier le circuit exact de la collecte des revenus et les principes d'enregistrement de ces données.
- L'existence d'importants écarts entre les déclarations des deux parties que sont le gouvernement et les entreprises qui laisse apparaître en 2006 un écart d'environ 28 millions de dollars, en 2007 un écart de 27 millions de dollars, et en 2008 l'Etat déclarant avoir reçu 59.690.110 USD de plus que ce qu'ont payé les compagnies dans le secteur pétrolier. Il faut trouver les voies et moyens pour que ces écarts dans l'avenir puissent être réduits à leur plus simple expression à défaut de disparaître complètement. Pour cela la coalition prend à son compte la recommandation au Comité EITI Cameroun de déterminer une marge d'écart acceptable.

- La persistance d'une publication agrégée des chiffres, qui déteint l'effort de transparence, rend difficile à apprécier la performance réelle dans l'initiative de chacune des compagnie exploiteuses des ressources nationales. Nous invitons le Cameroun à suivre dans ce sens l'exemple de pays qui ont procédé à une publication désagrégée de leurs données dans leurs rapports ITIE.
- Que le système de métrage utilisé au Cameroun ne serait pas le plus fiable, et par conséquent les quantités de pétroles transférées ne seraient pas enregistrées de la manière la plus précise. Nous recommandons au gouvernement de s'arrimer dans ce sens aux normes internationales et de mettre sur pied un système de mesure plus fiable.
- La publication des données anciennes et obsolètes. La coalition sans négliger l'importance d'avoir à disposition des informations sur les recettes pétrolières de tout temps, relève cependant avec regret qu'au final, les données publiées jusqu'alors au Cameroun ne soient que des données relativement anciennes et obsolètes, et donc ne permettent pas au citoyen d'en faire le suivi budgétaire en temps réel et leur utilisation concrète à des objectifs de réduction de la pauvreté, de croissance et d'amélioration des conditions de vie des populations, but ultime poursuivi par l'ITIE. Pour se conformer entièrement à l'esprit de l'initiative, le gouvernement camerounais devrait veiller à une publication annuelle des rapports ITIE à partir de 2010.

Pour une mise en œuvre réussie de l'Initiative au Cameroun, PWYP Cameroon réitère ses demandes longtemps formulées, mais qui n'ont pas jusqu'ici trouvé de suite favorable. Il s'agit de :

1. Publier des données certifiées

Les données considérées pour la conciliation doivent être auditées par un organisme indépendant selon les normes internationales afin de se conformer aux exigences de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives et du livre source. La question de la certification des comptes de l'Etat au Cameroun doit être clarifiée.

2. Donner à l'ITIE au Cameroun un fondement légal

Certains pays comme le Nigéria ont consacré l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives à travers une loi et différents autres textes législatifs, et la Coalition Camerounaise Publish What You Pay a proposé de faire pareil au Cameroun, ce qui donnerait à cette initiative une portée beaucoup plus pérenne. Les compagnies et démembrements de l'Etat qui ne mettraient pas en œuvre les principes et critères de l'initiative agiraient ainsi en violation de la loi.

3. Communiquer largement autour des rapports de conciliation et de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives

Malgré l'adhésion du Cameroun à cette initiative il y a plus de cinq (5) ans, elle demeure mal connue du public, et sa portée reste limitée. La stratégie de communication décidée avec bonheur par le

Comité ITIE doit être rendue opérationnelle en urgence, et des actions doivent être menées, de manière à ce que les citoyens camerounais, où qu'ils se trouvent, puissent suivre et s'engager dans cette initiative. Nous espérons que l'effort notable et louable actuel n'est pas un frémissement lié au processus de validation en cours, mais le réel démarrage du statut de conformité au processus souscrit.

4. Publier annuellement les rapports de conciliation, avec des données récentes et encore utilisables

Le but de la publication des revenus générés par les industries extractives est de donner un levier aux citoyens pour suivre l'utilisation des revenus au niveau national. Depuis le début de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun, les deux rapports de conciliation publiés sont des rapports couvrant des années antérieures à l'année de publication. Nous demandons que le rapport de l'année N soit publié au plus tard à la fin de l'année N+1. Les citoyens et les organisations de la société civile pourront utiliser ces données pour suivre l'utilisation des revenus.

5. Publier les chiffres sous la forme désagrégée

Publish What you Pay Cameroon demande la publication désagrégée des chiffres et volumes, et non sous la forme agrégée comme cela a été le cas pour les trois premiers rapports. De cette manière, les paiements seront présentés compagnie par compagnie, et année par année.

6. Veiller à la participation de toutes les compagnies extractives dans le processus ITIE

La coalition Camerounaise PWYP demande à l'ITIE d'inclure toutes les compagnies minières, gazières et pétrolières actives au Cameroun afin que toutes les ressources extractives soient prises en compte dans les prochains rapports de conciliations.

7. Instaurer la transparence autour des contrats

L'effort de transparence entrepris par le gouvernement du Cameroun dans le cadre de l'ITIE devrait être étendu à la publication des contrats liant l'Etat aux compagnies en opération au Cameroun. La publication des contrats, en amont de la publication des chiffres et volumes renseigne sur ce à quoi ont droit effectivement les différentes parties, ainsi que sur les cahiers de charge des compagnies.

8. Produire des plans d'action pluriannuels, ainsi que des rapports d'activités et financier du comité, et les disséminer

Après cinq années de fonctionnement, le comité ITIE devrait définir sa vision sur plusieurs années, et la découper en plans d'action annuels. Il serait également souhaitable que le comité publie régulièrement des rapports annuels permettant de mesurer les progrès dans la transparence au Cameroun.

9. Mise à disposition d'une ligne pour le soutien de l'ITIE

Le gouvernement devrait réagir à la proposition du validateur sur la nécessité d'inscrire dans le budget de l'Etat du Cameroun une ligne de crédit consacrée à la mise en œuvre de l'ITIE. En supportant le coût de l'initiative sur son budget, l'Etat du Cameroun consacrerait ainsi sa volonté de s'engager véritablement à faire de cette initiative un véritable instrument de lutte contre la corruption.

Pour la Coalition Camerounaise de PWYP

- 1- Fondation Camerounaise d'Actions Rationalisées et de Formation sur l'Environnement (FOCARFE) ;**
- 2- Réseau de Lutte contre la Faim (RELUFA) ;**
- 3- Centre pour l'Environnement et le Développement (CED)**
- 4- Service National « Justice et Paix » (SNJP) ;**
- 5- Service Œcuménique pour la Paix (SEP) ;**
- 6- Transparency International Cameroon (TI-C) ;**
- 7- Groupe de Consultants en Management /Bonne Gouvernance et Défense des Droits de l'Homme , pour l'Appui à la Gestion des Activités des Groupements Economiques et Sociaux. (AGAGES)**
- 8- Environnement Recherche Action –Cameroun (ERA)**
- 9- Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ)**
- 10- Réseau National Anti Corruption (RENAC)**

Note aux lecteurs

Publish What You Pay Cameroon (PWYP Cameroon) est une coalition de plus de 10 organisations de la société civile camerounaise qui œuvrent pour la transparence et la redevabilité dans les industries pétrolière, gazière et minière. www.publishwhatyoupay.cm/pwypcm.org